

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

24 juillet 2025 Province de Québec
Municipalité de Shigawake
MRC de Bonaventure

A une session spéciale du Conseil Municipal de Shigawake, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce 24e jour du mois de juillet de 2025, à dix-huit heures, sont présents :

- Marcel Gagnon
- Georgette Chapados
- Nancy Skene
- Jeffrey Vautier
- Michael Hayes
- Heather Imhoff

Tous présents sous la présidence de la mairesse Madame Rolande Beebe Couture.

Était également présente, Pascal Caron, adjoint administratif.

2025-07-144

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par le conseiller Michael Hayes et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Résolution concernant le 2e module de jeu
3. Résolution pour les frais de gravillon
4. Résolution pour la membrane géotextile
5. Fermeture de l'assemblée

Adoptée

2025-07-145

RÉSOLUTION CONCERNANT L'INSTALLATION DU 2^E MODULE DE JEUX

Il est proposé par le conseiller Marcel Gagnon et appuyé par la conseillère Heather Imhoff et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte la soumission d'Espace Nature pour l'installation du 2^e module de jeux au montant de 10 000\$.

Adopté

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

2025-07-146

RÉSOLUTION POUR LES FRAIS DE GRAVILLON

Il est proposé par le conseiller Michael Hayes et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète du gravillon pour la finition des modules de jeux.

Adoptée

2025-07-147

RÉSOLUTION POUR L'ACHAT DE MEMBRANNE GÉOTEXTILE

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Vautier et appuyé par la conseillère Nancy Skene et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète de la membrane géotextile pour l'installation des jeux.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

2025-07-148

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene
que la séance soit levée à 18h30.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Adoptée

Rolande Beebe, mairesse

Nancy Castilloux, DG intérim